



Le Bulletin Municipal de Pleaux



N° 11 – Octobre 2017



A Tourniac, chaque année la fête du Four tourne entre les fours banaux de la commune. Cette année les pains ont été cuits à Lagrillère.

Les fours de nos villages font partie du patrimoine de proximité dont l'architecture intérieure et extérieure est ingénieuse et harmonieuse. Après les croix de chemin, nous engageons un autre chantier de recensement du patrimoine de proximité de la commune: ce sera les fours. Envoyez nous vos photos, vos idées et vos trouvailles.

Quoi de neuf sur le site ?

Sur le site, à l'adresse suivante : <http://www.pleaux.fr/fr-saint+christophe+les+gorges.html>, vous trouverez un très beau poème sur ND du Château écrit par l'abbé Louis Laussin, natif de la commune et élève au petit séminaire de Pleaux. Nous le publions en deux langues, français et occitan, puisque les Félibres d'Auvergne ont honoré la mémoire de ce poète cet été en apposant une plaque dans le bourg de Saint Christophe, au bas du Tourillou, où il a vécu un moment avec sa mère, journalière.

I - Activités des conseillers

A-Pléaux intègre officiellement le réseau des « Petites Cités de Caractère »

C'est à présent officiel, Pléaux et ses trois communes associées, Tourniac, Loupiac et Saint Christophe entrent dans le cercle des petites cités de caractère qui sont désormais 7 à disposer du label dans le Cantal, un département donc à fort caractère. La plupart d'entre vous ont pu prendre connaissance dans la presse de la signature de la licence entre Patrick Toularastel, Délégué National des Petites Cités de Caractère, et Christian LAFARGE, Maire de Pléaux, qui a eu lieu à lundi 11 septembre à la salle du Temps libre à Pleaux.

C'était l'occasion d'accueillir à Pleaux les élus départementaux (Jean Yves BONY, Député, Bernard DELCROS, Sénateur, Bruno FAURE, Président du Conseil Départemental, Marie Hélène CHASTRE, Vice-Présidente du Conseil Départemental) mais aussi les maires des communes voisines autour des responsables de l'association des Petites Cités de Caractère du Cantal et France (Patrick

TOULARASTEL délégué national, Christian MONTIN, Président des Petites Cités de Caractère Rhône-Alpes-Auvergne et Laurent MAZURIER, Directeur national PCC).

La cérémonie organisée, à cette occasion, était publique et ouverte à tous les habitants et ce, afin de mieux les informer sur le fond de la démarche, tout comme cette présentation.

Rappelons que ce projet a été voté à l'unanimité en séance du Conseil Municipal. Cette adhésion va dans l'intérêt de notre commune et de ses concitoyens, elle doit être un outil fédérateur, une source de dynamique collective et de lien social. Le concept PCC est associé à un lieu vivant, commerçant et accueillant. Il évolue et s'adapte à notre temps, valorise notre passé sans oublier le progrès et les changements de notre société. Il ne s'agit pas de faire de Pleaux une cité-musée.

L'idée est de créer un territoire attractif où il fait bon vivre et dont on est fier afin d'améliorer la qualité d'accueil des visiteurs, vacanciers et futurs habitants potentiels.

L'appartenance au réseau des petites cités de caractère est une immense reconnaissance mais elle n'est qu'une première étape. Au cours des prochains mois, accompagnée par l'association PCC et encadrée par les services départementaux à vocation patrimoniale et urbanistique, notre cité va mettre en place un PVAP (Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine), obligatoire pour mériter l'appartenance à la marque.

Un plan d'actions pluriannuel a été validé par les membres de la commission PCC que vous trouverez sur le site à l'adresse suivante : <http://www.pleaux.fr/fr-petites+cites+de+caractere+159m.html> à la fin du dossier de candidature. Certains aménagements et travaux ont déjà été réalisés depuis 3 ans (cités dans un bulletin précédent), d'autres sont programmés d'ici la fin du mandat (revêtement de la rue d'Empeyssine, création d'un accueil pratique place d'Empeyssine, création d'un parcours historique avec des plaques apposées près des monuments et sites remarquables, amélioration de la signalétique, incitation à la revalorisation du patrimoine privé et à l'installation d'enseignes commerciales rappelant l'époque des bâtiments, la réhabilitation du gymnase....)

Les pessimistes ne verront, dans ce projet, que de futures contraintes en matière d'architecture et d'urbanisme, mais il faut rappeler qu'actuellement, des contraintes existent aussi déjà dans un périmètre défini autour de l'église.

Il est donc temps de « voir le verre à moitié plein » et faire preuve d'optimisme pour ce projet. Il permettra à moyen terme de revaloriser l'immobilier, d'obtenir des aides pour les actions publiques et privées menées grâce à la force d'un réseau en plein essor.

Si la valorisation de l'espace public et du patrimoine est un élément important, l'action de chacun d'entre vous au quotidien, à titre personnel, professionnel ou au travers d'associations, est essentielle.

- Que ce soient les agriculteurs qui produisent leurs viandes, leurs fromages, leurs miels, leurs produits du terroir ou qui mettent en avant la qualité des cheptels,
- Que ce soient les professionnels ou particuliers passionnés qui œuvrent dans l'art et l'artisanat (travail sur bois, maroquinerie, peinture, dentelles, lingerie, sculpture....),
- Que ce soient les associations qui, par leurs animations, promeuvent nos savoir faire anciens, notre patrimoine historique, architectural, culturel et gastronomique (cuisson du pain dans les fours, marchés artisanaux, randonnées gastronomiques, expositions dans les vitrines et salles d'expos....),
- Que ce soit chacun d'entre nous qui par des actions simples et des comportements citoyens, contribue à améliorer la vie dans nos communes,

Nous sommes tous, les acteurs de notre « Petite Cité de Caractère » et tous les gens qui l'aiment s'identifieront à ce projet.

Merci à nos associations patrimoniales (Artémis et l'Amicale des Amis de la Xaintrie Cantalienne) pour leur travail sur le dossier ainsi qu'à vous tous.

N.B. : Seuls quelques exemples d'actions et d'animations ont été cités dans cet article. Compte tenu de leur nombre et de leur richesse, il était difficile de tous les mentionner, il s'agissait de vous montrer le rôle de tous les habitants de nos 4 communes dans la réussite de ce projet.

B- Les TAP, les NAP et l'école de Pleaux...

Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) ont été mis en place à l'école à la faveur de la réforme des rythmes scolaires. Ils introduisent trois heures d'activités hebdomadaires permettant de développer, à l'école, d'autres types d'apprentissage que ceux développés par les maîtres dans le cadre des programmes, portant ainsi la durée de la semaine scolaire à quatre jours et demi. Ces heures sont inscrites dans le temps à l'école (ramassage assuré) mais elles ne sont pas obligatoires.

Cependant au niveau national cette organisation de la semaine de l'écolier n'a pas été unanimement soutenue. Certaines familles regrettent l'allongement de la semaine, certains enfants la redoutent ou certains enseignants la refusent. En outre le gros inconvénient des TAP c'est que leur organisation (type, coût..) **relève de la seule responsabilité de la municipalité**. Sans application uniforme, de grosses inégalités de traitement ont été constatées. Par exemple, dans certaines municipalités ces activités sont à la charge des parents...

A Pleaux, les TAP ont toutefois permis, **gratuitement**, sur **une heure deux fois par semaine**, aux écoliers de notre commune d'apprendre à faire bouger leur corps, leurs mains, leur esprit selon d'autres chemins, très diversifiés, par exemple en apprenant :

- à danser sur des danses folkloriques
- à jouer au foot, au basket
- à dessiner
- à s'initier au yoga
- à se familiariser avec l'anglais
- à tirer à la sarbacane

Le 28 juin dernier un décret du nouveau ministre autorise les municipalités à déroger à cet horaire scolaire. Aussitôt, au niveau national 31,8% des écoles, (représentant 28,7% des écoliers) reviennent à 4 jours hebdomadaires de classe. (Le Monde du 18 juillet). Dans le Cantal, c'est seulement 16% des écoles qui abandonnent les TAP (La Montagne du 12 juillet).

A Pleaux, une réunion du conseil d'école tenue fin juin décidait, à une très forte majorité des deux tiers, **de maintenir les TAP, désormais appelés NAP**, Nouvelles Activités Périscolaires, du moins pour l'année 2017/2018.

En conséquence, pour l'année qui s'ouvre, les NAP proposées à Pleaux resteront des activités culturelles, sportives et artistiques pour développer, par d'autres voies, le plaisir d'apprendre.

- initiation à l'anglais à travers le jeu et le dessin
- pour les plus petits, activités manuelles et jeux de société
- activités sportives articulées au programme, définies en fonction des conditions climatiques et du groupe
- livrets culinaires avec la bibliothèque
- pour les plus grands, défis écologiques en liaison avec l'association « électricité sans frontière » permettant de contribuer à l'électrification d'une école dans les pays en voie de développement. (voir ci dessous)

II - Le pays de Pleaux se met au vert

A- Un jardin pédagogique au collège

Une conjonction de hasards et de circonstances inopinées avait fait germer, on ne saurait dire autrement, dans l'esprit des personnels du collège, l'idée de créer un jardin au sein de l'établissement.



Au printemps donc, les agents, Christian Filiol et Samuel Orban, ont construit des bacs de plantation avec du bois stocké dans un appentis appartenant au collège. Les services municipaux ont bien voulu approvisionner le collège en terre végétale. Sandrine Coquillard a mobilisé des amis agriculteurs pour obtenir du fumier... Le principal, quant à lui, du haut du balcon de son bureau, n'a pas ménagé ses efforts pour prodiguer des encouragements à tous ceux qui mettaient la main à la pâte ou plutôt à la terre, lui-même poussé à ce faire par Sandrine Marty, gestionnaire.

Bientôt poussèrent choux, salades, carottes, betteraves, tomates, courgettes et autres légumineuses... Il faut dire que sous la houlette des agents, et sous le regard bienveillant quoique sévère et scrupuleux de Brigitte Calvo et Dominique Cheymol, élevées au rang de gardiennes du jardin, plusieurs élèves s'affairèrent à sarcler, semer, planter, repiquer, éclaircir... Quand vint l'heure de la récolte, nombre des produits récoltés furent proposés aux élèves demi-pensionnaires, préparés avec amour et savoir-faire par le chef de cuisine, Serge Lavergne, assisté d'Evelyne Rivière.

L'expérience, fort intéressante à bien des points de vue, est appelée à être reconduite et développée dans les mois prochains.

B- Déchets récoltés au cours de la journée écotourisme

Camion rempli par les détritiques et encombrants ramassés le 27 mai de cette année sur 10 km à peine de chemins et routes autour de Pleaux!



C- Les écoliers, citoyens actifs du recyclage.

Les élèves de CM1 et CM2 seront familiarisés au recyclage des ampoules grâce à la commande par la municipalité de kit d'animation sur 12 séances, élaborés avec une ONG "électricité sans frontière"

Cette formation devrait permettre aux élèves de :

- découvrir la problématique du développement durable à travers l'exemple du recyclage des lampes usagées
- apprendre les bons comportements en matière de recyclage
- jouer en réussissant des défis
- sensibiliser leur entourage au recyclage des lampes usagées
- contribuer à l'électrification d'écoles dans des pays défavorisés puisque dès que 1000 défis sont réalisés à l'échelle des écoles de France une mission de bénévoles sans frontières part en équiper une.

III - Le bourg et les Communes associées

A-Pleaux

Camping

- Enquête de satisfaction pour la saison

"Belle découverte....Très bonne surprise....Expérience à renouveler...Camping magnifiquement situé pour visiter le Cantal...Le top...Familial et chaleureux... On reviendra etc...", extraits des questionnaires de cette année, une centaine, dans lesquels on peut aussi constater que les 4/5 des visiteurs sont nouveaux alors qu'un cinquième a été fidélisé et revient très régulièrement. Tous, à 100%, recommanderont le lieu et la région et sont intégralement satisfaits de l'amabilité, de la disponibilité du personnel et de l'entretien extérieur et intérieur. Que le personnel affecté au camping soit ici remercié.

et aussi:

- Le camping d'Entassit décroche une troisième étoile

Le Camping d'Entassit a bénéficié en Août 2017 d'un classement 3 étoiles. Cela signifie que notre camping répond à des critères bien précis, en termes d'équipements, de propreté, de qualité des services

proposés aux vacanciers, d'accessibilité. Cet objectif, atteint cet été, est le résultat d'une volonté et d'un travail continu de la part des élus depuis 3 ans .

Les campings et hôtelleries de plein air sont classés de 1 étoile à 5 étoiles. Si certains critères sont obligatoires, d'autres sont optionnels ; c'est sur une base de 200 critères que ce classement 3 étoiles est établi.

Les 3 étoiles du camping représentent une garantie de qualité de service et de confort. Sanitaires, laverie (lave-linge, sèche-linge), prêt de barbecue, de sèche-cheveux, wifi, location de draps, accès à la piscine, nouveaux jeux pour enfants font partie des services que propose le camping pour faciliter le séjour dans un endroit calme, ombragé avec une équipe dynamique, conviviale et chaleureuse.

Gageons que ces trois étoiles, obtenues pour une durée de cinq ans, auront des retombées au niveau de notre cité et de ses commerces.

Piscine

Le compte rendu de la saison par le maitre nageur (consulter la brochure sur le site à l'adresse suivante : <http://www.pleaux.fr/fr-baignade.html>) montre également que cet équipement municipal est très apprécié. Notre maitre nageur y confirme son succès et consolide la clientèle.

B- Loupiac

Exposition photos," Loupiac, aujourd'hui et autrefois"

C'est avec un très vif intérêt et beaucoup de plaisir que de nombreux Loupiacais qu'ils soient domiciliés ou résidents, mais aussi de nombreuses personnes des communes voisines se sont rendus cet été à l'exposition de photos anciennes de Loupiac.

Ils ont particulièrement apprécié et revu l'église autrefois, la place, les villages, les paysages, la construction de la ligne de chemin de fer qui a donné naissance au village de la gare, et y ont même reconnu quelques ancêtres devant une partie de boules. Certains ont également revu avec le sourire et humour quelques photos de classe où ils se sont sans difficultés reconnus, le temps n'ayant pas effacé les traits. A les entendre.

Cette exposition a été un succès et beaucoup pensent déjà à une prochaine.

Le club Saint Loup remercie bien vivement tous ceux qui ont contribué à sa réalisation.

C- Saint-Christophe-Les-Gorges

Camping Enquête de satisfaction

Là aussi, une quarantaine de questionnaires pour la saison montre une réelle satisfaction quant à l'accueil et au site et révèle qu'un bon tiers sont des habitués qui reviennent depuis longtemps.

Parmi les souhaits d'amélioration on note une plus grande visibilité sur le lac à partir des hébergements et des activités nautiques moins chères et plus diversifiées.

Trois bancs neufs ont été installés dans le bourg, face au lavoir, sous l'ancien abri de bus devenu inutile et sous l'oratoire face à la chapelle.

Projection photos, « Saint Christophe, d'hier à aujourd'hui »

Ce montage filmé et numérisé à partir de photos, organisé en plusieurs chapitres a été très apprécié des visiteurs lors de la fête patronale où il était projeté en continu dans la salle des fêtes.

Il ne s'agit que d'un premier volet. En effet nombreux sont ceux qui, stimulés par cette projection, sont allés rechercher leurs propres archives photographiques! Ce document va pouvoir être étoffé, avec de nouveaux chapitres, des années, des noms et ainsi être projeté à chaque fête patronale dans une version augmentée et complétée qui retracera l'histoire et le quotidien de la commune.

Photos de 1900 à aujourd'hui, cérémonies familiales, fêtes locales, photos scolaires, architecture, travaux des champs, événements sportifs etc.... les responsables du projet recherchent tout ce qui peut permettre de se remémorer, retracer, échanger et transmettre sur la vie de la commune et de ses habitants.

Que soient ici vivement remerciées toutes les personnes qui ont aidé pour cette première étape en confiant leurs documents pour les numériser et ont ainsi contribué à enrichir cette production collective locale. Les responsables de ce projet sont toujours joignables au 07.87.88.74.57 ou 06.70.71.75.98.

D-Tourniac

Travaux sur la commune

Les travaux de voirie se poursuivent, après Lavialotte et Le Chaumeil tout récemment, la route qui relie Lagrillère à Artiges est partiellement refaite sur les portions les plus abimées.

Prochainement les fenêtres de la sacristie vont être remplacées.

Sécurité

Suite à des remarques de plusieurs concitoyens, il s'avère que de nombreux usagers de la route roulent à une vitesse excessive (ou plus exactement non adaptée à certaines situations) sur nos voies communales et départementales. Ce constat a été fait dans les traversées de Lagrillère, Saligoux et dans le bourg de Tourniac. Les conducteurs de gros véhicules (tracteurs, attelages, camions) plus particulièrement mais aussi de voitures. Chacun est invité à la plus grande vigilance afin de préserver nos enfants, nos personnes âgées, piétons, cyclistes.

Il s'agit aussi d'une responsabilité collective. Chaque citoyen doit veiller à la prévention en sensibilisant ses voisins, visiteurs, tous les usagers fréquentant régulièrement nos routes.

Si ces excès persistaient une pétition accompagnée d'un courrier du maire délégué pourrait être adressée aux services de l'Etat, aux élus, et à la Direction départementale des Territoires afin d'exiger la mise en place de dispositifs de sécurité. Mais nul doute que chacun contribuera à améliorer les conditions de sécurité sur notre commune.

Pensez y, nous ne sommes pas seuls sur les routes!

Colis de Noël 2017 – information

Comme chaque année, les colis de Noël seront distribués à nos personnes âgées de la commune.

Suite à une réunion avec les maires délégués des communes associées et le maire de Pleaux, la majorité des élus a vivement souhaité harmoniser les pratiques d'attribution sur les 4 communes afin de parvenir à une égalité de traitement.

Si au niveau des montants des colis, c'est plutôt homogène en revanche, un problème se pose au niveau de l'âge minimal de droit au colis, les 3 autres communes débutent à partir de 75 ans depuis très longtemps alors qu'à Tourniac c'est à partir de 70 ans.

La seule façon d'uniformiser la pratique est de mettre les Tourniacois aux mêmes règles d'âge que les autres à savoir, à partir de 75 ans et dès cette année, sachant que tous les bénéficiaires actuellement âgés de 71 à 74 ans ayant déjà reçu ces colis depuis 1 à 4 ans, continueront à en bénéficier. Seules les personnes nées à partir de 1947 et après ne pourront prétendre recevoir leur colis qu'à partir de 75 ans.

Si cette décision est regrettable pour tous les nouveaux septuagénaires, elle semble logique au vu des autres communes. Chacun d'entre eux pourra, espérons-le, comprendre cette démarche.

Enfin, il a été aussi convenu d'uniformiser le contenu des colis et le budget pour les 4 communes associées.

IV Le point sur le Très Haut Débit (THD) à Pleaux

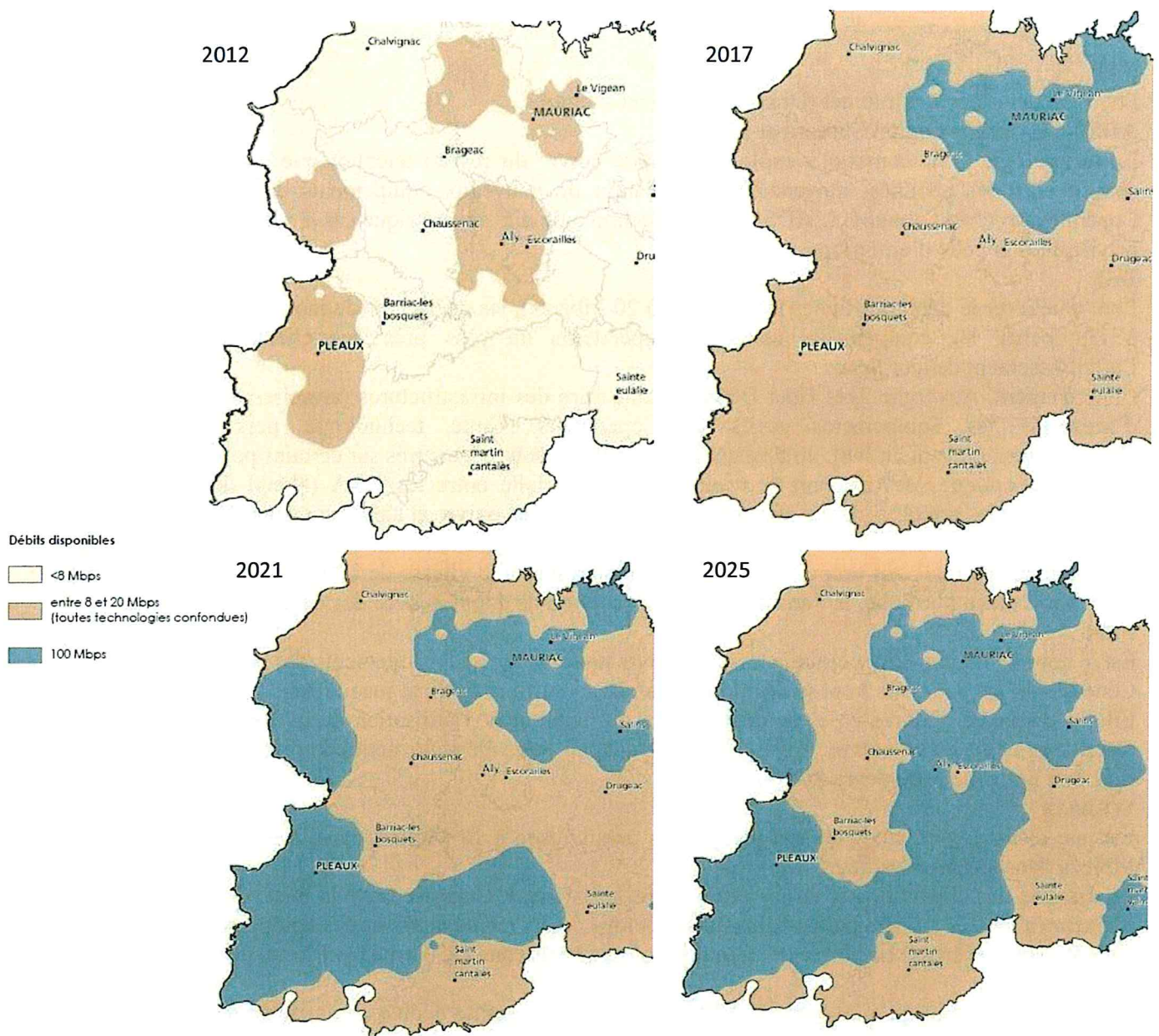
La tenue du salon RuraliTIC à Aurillac à la fin du mois d'août a permis à tous les acteurs, publics et privés de faire le point sur le déploiement du THD dans le Cantal.

Le cadre général est assez complexe, les technologies variées et les prévisions incertaines

En ce qui concerne le cadre général, le Cantal bénéficie d'un RIP (Réseau d'initiatives publiques) c'est à dire d'une structure qui assure une collaboration entre le public (notamment les collectivités locales, en particulier la Région, les Départements ainsi que les Agglomérations d'Auvergne ; pour l'instant pas les Intercommunalités) et les acteurs privés, installateurs, distributeurs et fournisseurs.

C'est Orange qui a remporté l'appel d'offre PPP, Partenariat Public Privé, pour assurer l'installation et le RIP a créé une Régie Auvergne Numérique pour planifier cette installation.

A ce jour, les prévisions pour le « canton » de Mauriac sont telles qu'elles apparaissent sur les cartes ci-dessous éditées par la Régie Auvergne Numérique.



La commune de Pleaux est inscrite en couverture FTTH durant la phase 2 du programme. Selon le Service innovation et numérique du Conseil Départemental, la livraison est prévue au 31 juillet 2018. Six mois plus tard les FAI (Fournisseurs d'Accès Internet) peuvent lancer les offres commerciales. Ce qui veut dire que le FTTH devrait arriver sur Pleaux en 2019, au grès des ouvertures commerciales.

Pour saisir, autant qu'on puisse le dire aujourd'hui, à quelle/s technologie/s vous êtes éligible selon votre localisation, le mieux est de compléter la lecture de ces cartes avec la consultation du site de la Régie :

<http://www.auvergneshautdebit.fr/reseau-et-couverture/cartographie/carte-interactive/>

La carte interactive ne fait pas figurer la phase 3 du Programme mais on voit bien d'ores et déjà que l'ensemble du territoire de la commune ne sera pas traité de façon homogène. Le programme priorise les zones les plus peuplées et les FAI privilégieront les zones les plus rentables.

Pour l'instant, on constate, sur cette carte, que La Jarrige sur Saint Christophe, Artiges sur Tourniac ou Banille sur Loupiac ne seraient pas fibrés.

Sur ce site, vous pouvez aussi, avec votre numéro fixe, savoir à quoi vous serez éligible mais, malheureusement, ce test n'est pas fiable à 100%.

Affaire à suivre donc.

Pour vous permettre de vous y retrouver un peu mieux, notamment dans les différentes technologies disponibles, ci-dessous un petit glossaire

THD

Une connexion d'un débit de plus de 8 Mbps est considérée très haut débit.

FAI

Fournisseurs d'accès à Internet (Orange, SFR, Free et autres...)

ADSL (Asymmetric Digital Subscriber Line)

La technologie DSL consiste à exploiter la paire cuivre du réseau téléphonique commuté (RTC) qui aboutit chez les abonnés, moyennant l'installation de nouveaux équipements dans le répartiteur de l'opérateur et chez l'abonné. L'ADSL est une technologie dite asymétrique car la vitesse de réception est privilégiée sur celle d'émission.

DSL

Pour améliorer le débit des lignes DSL (jusqu'à 20 Mbits/s), les opérations de montée en débit consistent à rapprocher les équipements actifs des opérateurs au plus près des clients afin de réduire l'affaiblissement de leur ligne.

Concrètement, Auvergne Très Haut Débit va construire des infrastructures (armoires de rue) permettant d'accueillir les équipements actifs des opérateurs. Cette technologie permet d'augmenter significativement le débit DSL en limitant les travaux qui sont concentrés sur certains points du réseau.

Des fibres optiques de transport peuvent aussi être installées entre les NRA (Nœud de Raccordement Abonnés) et les armoires de rue afin de réduire les longueurs en cuivre et ainsi augmenter le débit.

Fibre Optique

C'est une technologie qui propulse les données numériques à la vitesse de la lumière. Elle permet via un fil en verre ou en plastique, la transmission et la réception de données avec des débits quasi illimités.

FttH

Est le nom de l'architecture optique mise en œuvre pour raccorder les logements des particuliers.

Cette technique nécessite la pose d'un nouveau réseau en fibre optique jusque dans les domiciles privés.

Elle se distingue d'autres types de déploiement qui combinent l'utilisation de la fibre optique avec des réseaux en câble ou en cuivre. Les FAI devront adapter leurs éléments actifs du réseau, chez l'utilisateur final une nouvelle prise devra être posée.

Wifimax

Est une technologie hertzienne qui permet des débits jusqu'à 18 Mbits/s dans le sens descendant et 10 Mbits/s dans le sens remontant.

La desserte des clients finaux utilise des liaisons hertziennes. Cela nécessite la mise en place de stations d'antennes situées sur des points hauts ainsi que des équipements actifs et des équipements de réception chez les clients finaux. La portée de cette technologie hertzienne est d'environ 6 km à vue.

Satellite

Permet des débits jusqu'à 20 Mbits/s. Utilise des liaisons satellite dédiées, sa mise en œuvre implique la pose d'une parabole chez les particuliers.

Le kit satellite est l'ensemble du dispositif permettant de recevoir internet via une technologie satellitaire. Ce kit, suivant les options, peut comme de nombreuses offres de type ADSL comprendre le wifi, la télévision et le téléphone.

Pour les Auvergnats ne pouvant pas disposer de plus de 8Mbps d'ici 2021, une subvention de 400€ à l'acquisition du matériel est possible.

<http://www.auvergnetreshautdebit.fr/particuliers/kit-satellite/>

V Résultats enquête bulletin

Malheureusement la demande d'avis sur le bulletin municipal n'a pas suscité une grande mobilisation. Seule une cinquantaine de réponses nous sont parvenues. (Sur 1200 bulletins distribués !!!)

C'est dommage mais cette toute petite minorité (qui consulte aussi majoritairement le site) mérite que leurs conclusions, globalement très positives, soient relevées. Les rubriques les plus lues et les plus appréciées concernent la "vie locale", les travaux, le budget et les nouveaux arrivants. Les rubriques dont on souhaite le développement sont les festivités, les villages et hameaux périphériques et le patrimoine. L'équipe de rédaction tiendra compte au mieux de ces indications. Mais n'hésitez pas à communiquer, en dehors de ce temps d'enquête, vos remarques souhaits et critiques.

ETUDE SUR LA MISE EN PLACE D'UNE OFFRE DE SERVICE AUPRES DES PERSONNES AGEES DE LA COMMUNE DE PLEAUX ET DES COMMUNES ASSOCIEES

Cette enquête est réalisée à la demande de l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes de PLEAUX. Elle a pour objectif de recenser les besoins des personnes âgées du territoire, non satisfaits à ce jour par la mise en place d'un service.

Au nombre de ces besoins, on peut compter ceux qui seraient relatifs à l'isolement des personnes, leur sécurité ou la tranquillité de leurs proches au regard de leur solitude.

A titre d'exemple, il peut arriver que des enfants soient inquiets parce que leur parent âgé est seul à domicile, qu'il risque de tomber ou qu'il a des besoins non satisfaits la nuit, liés à ses difficultés de déplacement. Ils peuvent également concerner une demande d'écoute téléphonique à des heures difficiles dans la soirée, notamment au moment du coucher.

L'établissement de PLEAUX souhaiterait donc, grâce à cette enquête, prendre connaissance de ces besoins de manière à créer une nouvelle offre de services qui ne s'inscrirait pas dans les services classiques que sont l'aide-ménagère à domicile ou les soins à domicile dont s'occupent déjà les médecins, les infirmières libérales, les kinésithérapeutes ou les services d'aide à domicile.

Ils peuvent notamment concerner les besoins d'une personne qui souhaite rester à domicile, tout en bénéficiant d'aides qui lui permettront de respecter ses souhaits.

Il vous est donc demandé de répondre à ce questionnaire, si possible sous quinzaine et de faire parvenir à la Mairie de votre domicile le questionnaire rempli.

Nous vous en remercions par avance.

Les Maires des communes

La Directrice de l'EHPAD

Nom de la personne qui remplit le questionnaire :

Age de la personne qui remplit le questionnaire :

Vos réponses concernent :

Vos besoins personnels¹

Les besoins d'un proche

Existe-t-il à votre connaissance ou avez-vous à titre personnel des besoins non satisfaits à ce jour concernant :

Une surveillance de nuit qui se traduirait par des passages d'un professionnel (aide-soignant) une à deux fois par nuit ?

Oui

Non

Ces besoins concernent :

Une surveillance de chutes

Une aide à se rendre aux toilettes

Une aide pour boire ou manger

Une aide aux changes d'incontinence

Une visite une ou deux fois par semaine d'une personne en vue d'une promenade, d'échanges, de jouer à des jeux de société ou de faire du tricot...

Un accompagnement pour faire les courses (marché) ou pour aller chez le coiffeur, le médecin ou autre...

Un numéro d'appel pour avoir des professionnels au téléphone à des moments difficiles dans la journée ou la soirée.

Une surveillance par des moyens techniques tels qu'une caméra infrarouge qui pourrait repérer les chutes à domicile.

¹ Cocher la case si vous êtes d'accord